

### VOS RÉDACTEURS

Alice  
DELATTRE  
06 07 31 12 88  
04 79 26 51 74

Nicolas  
DROUZY  
06 85 53 60 49  
04 57 08 70 24

**CONSEIL  
SAVOIE  
MONT-  
BLANC**

**L'EUROPE  
S'ENGAGE**  
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES  
avec le FEADER



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'AGROALIMENTAIRE

Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
développement agricole et rural

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce bulletin tient compte du BSV, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

Aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est indiquée lorsqu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente pour la situation d'écrite.

## POMMIER ET POIRIER

### Stades phénologiques

Les températures de la semaine passée ont été bénéfiques au développement des fruits. Vous retrouverez dans le tableau suivant les diamètres de cette semaine et d'une partie de la semaine dernière.

Diamètre des pommes en mm		16 juillet	23-26 Juillet
Tremblay	golden	59	62
Châteauneuf	golden		63
Sainte-Hélène	canada	65	69
Chevrier	canada	58	62
Usinens	golden		60
Cercier	golden	52	56

**Les brusques évolutions de températures** que l'on a eues entre **la semaine du 14 juillet et la semaine dernière**, ont eu pour impact de stresser les arbres. Dans de nombreux vergers **de golden ou de type golden**, on voit apparaître **ces taches sur les feuilles** (cf photo A). Les feuilles présentant ce type de taches risquent de jaunir et de tomber **Il n'y a rien de dramatique, s'il s'agit de quelques feuilles.**

Si les phénomènes s'intensifient, il est conseillé de faire un **apport en magnésie** afin de réduire la sénescence des feuilles.

D'autres peuvent parfois être présentes aussi sur d'autres variétés comme Canada, Gala et Braeburn par exemples. Les feuilles présentant ce type de taches vont jaunir et de tomber. **La cause de ces taches est potentiellement alternaria.** Cette maladie encore peu connue, se développe lors des années avec un printemps humide. **Les premiers symptômes se caractérisent par une tache violette circulaire sur feuilles.** Les applications anti-tavelure tendent à freiner l'Alternaria. Il n'y a pas de spécialité homologuée pour ce parasite.



## Maladie de conservation



Les premiers symptômes de moniliose ont été observés sur golden sur le secteur de Châteauneuf.

A cette date, il est difficile de prévoir le début de maturité mais les conditions météorologiques de la semaine pourraient être favorables aux diverses maladies de conservation.

**La lutte contre les maladies de conservation est avant tout préventive avant les épisodes de pluie qui entraînent la dissémination des spores.**

La période à risque a débuté sur les variétés sensibles (ex: Conférence, Gala et Golden en tous secteurs).

Les précipitations sont favorables à un risque de contamination.

Attention au respect des DAR.

### **En Agriculture Biologique :**

L'ARMICARB n'est pas efficace et provoque l'éclatement des lenticelles qui exacerbe le problème. L'association **CUIVRE + SOUFRE** est une possibilité

**Produits à base de Soufre :** Le soufre est phytotoxique à des températures supérieures à 28°C.

**TRIOPRON RAINFREE** – dose conseillée 5L/ha ; dose homologuée 7.3L/ha (soufre liquide DRE : 48h, DRA : 3j, ZNT eau : 5 m, ZNT riverain : 20m ; nbre appli max : 8 /an) Utilisable en agriculture biologique

**MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS** – dose homologuée 7.5kg/ha (Soufre micronisé, DAR : 3J ; Nbre appli max : selon pc ; DRE : 6h ; ZNT eau : 5m) Utilisable en agriculture biologique

### **Produits à base de Cuivre :**

La dose de cuivre métal conseillée est de 200 à 400 g/ha pour ne pas dépasser la dose maximale réglementaire de 4 kg Cu métal / ha / an.

**BOUILLIE BORDELAISE RSR SP DISPRESS** – dose conseillée **1 à 2 kg/ha** ; dose homologuée 12.5kg/Ha (Sulfate de cuivre ; ZNT 5m ; DRE 24h). Tenue au lessivage (30mm) Utilisable en agriculture biologique

### **Autres spécialités commerciales possibles :**

**GEOXE WG** – dose homologuée **0.4kg/Ha** (Fludioxynil ; ZNT 20m ; DRE 48h ; **DAR 3j** ; 2 applications maxi par an ; 7 jours min entre 2 application) Résistant à 40 mm de pluie

**BELLIS** – dose homologuée **0.8kg/Ha** (Boscalid + Pyraclostrobine ; ZNT 50m ; DRE 24h ; **DAR 7j** ; 2 applications maxi par an 8-10 j entre 2 applications) **NE PAS UTILISER SI PRESENCE DE TACHES DE TAVELURE**

**DELAN WG** – dose homologuée **0.5kg/Ha** (Dithianon ; ZNT 20m ; DRE 48h ; **DAR 14j** ; classé T H301 – non mélangeable)

**MERPAN 80 WG** – dose homologuée **1.9kg/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; DRE 48h ; **DAR 28j** ; CMR H351)

**LUNA EXPEERIENCE** – dose homologuée **0.75/Ha** (fluopyram+tebuconazole ; ZNT 20m dont 20 m de DVP ; DRE 48h ; **DAR 14j** ; 1 application par an ; CMR H361d) **NE PAS UTILISER SI UTILISE EN PROTECTION TAVELURE**

# CARPOCAPSE

## ▶ Pièges et modèles

	Semaine 25 (du 22 au 25 juin)	Semaine 26 (du 26 juin au 2 juillet)	Semaine 27 (du 3 au 8 juillet)	Semaine 28 (du 9 au 16 juillet)	Semaine 29 (du 17 au 23 juillet)
<b>Le Tremblay</b>	1	2	0	0	<b>0</b>
<b>Chateauneuf</b>	4	2	2	0	<b>6</b>
<b>Sainte Hélène</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Chevrier</b>	0	1	0	0	4
<b>Usinens</b>	0	0	2	0	<b>1</b>
<b>Usinens (Poirier non confusé)</b>	9	11	9	6	<b>32</b>
<b>Cercier</b>	0	0	0	0	<b>0</b>

### Prévision des pontes et des éclosions 2021 Modélisation INRA 2<sup>ème</sup> génération :

#### Stratégie Ovicide

<b>GENERATION 2</b>			Période à haut risque de pontes			
Avancement des pontes	Au 27 juillet	2%	20%	50%	80%	98%
Secteur précoce (Châteauneuf 73)	23%	11-juil	26-juil	05-août	16-août	01-sept
Secteur tardif (Cercier 74)	5%	22-juil	06-août	16-août	28-août	15-sept

#### Stratégie Larvicide

<b>GENERATION 2</b>			Période à haut risque d'éclosions			
Avancement des éclosions	Au 27 juillet	2%	20%	50%	80%	98%
Secteur précoce (Châteauneuf 73)	8%	19-juil	03-août	13-août	24-août	11-sept
Secteur tardif (Cercier 74)	1%	29-juil	13-août	25-août	06-sept	30-sept

Nous sommes sur une période d'intensification des pontes pour la Savoie avec près de 10 % d'éclosion d'après le modèle de l'INRA. Pour la Haute-Savoie, les pontes ne font que commencer et nous sommes aux prémices des éclosions.

Cependant en regardant les piégeages de la semaine on voit notamment pour le verger de poires à Usinens, nous avons déjà **32 adultes de piégés** sur la semaine du 23 au 26 juillet avec **une capsule COMBO** (sur-dosée adaptée au verger confusé) sur une parcelle non confusée. Sur cette même parcelle nous avons aussi un piège connecté le TRAPVIEW qui nous annonce un piégeage de **6 à 8 individus** sur la même période. Ce piège comporte une **phéromone d'agrégation classique** pour un verger confusé. **Cette différence de piégeages vient donc des différents dosages des phéromones utilisées et non d'une accélération fulgurante du vol sur ce secteur.**

## ▶ Préconisation

### ▪ Secteur précoce

Les données du modèle nous permettent de dire que les pontes ont commencé en Haute-Savoie en ce début de semaine, et se poursuivent en Savoie. Un passage avec une solution larvicide, telle qu'un **CARPOVIRUSINE EVO** ou un **MADEX PRO** est à planifier pour le début de semaine prochaine pour la Savoie pour les vergers confusés et non confusés.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

**Pour les vergers en agriculture biologique,**

**En secteur précoce,** nous vous conseillons d'attendre la fin de cette semaine voire le début de semaine prochaine pour intervenir avec un **CARPOVIRUSINE EVO 2** ou **MADEX PRO**.

**En secteur tardif,** nous vous conseillons d'attendre la semaine suivante (semaine du lundi 9 Aout).

**1L/ha** de **CARPOVIRUSINE EVO 2** (virus de granulose) DRA : 3j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué uniquement sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

**0.1L/ha** de **MADEX PRO** (virus de granulose) DRA : 1j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué unique ment sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

▪ **Secteur tardif**

Les pontes commencent seulement, nous vous conseillons d'attendre la semaine du 9 aout pour intervenir sur les vergers. Cependant on peut s'attendre à une forte augmentation des populations au cours de la semaine. Le modèle de l'INRA, nous prévoit d'atteindre le début d'intensification des éclosions le 13 août pour ces secteurs.

## PRUNIER : CORYNEUM

Les spores sont disséminées par des épisodes pluvieux. La sévérité des infections augmente avec des durées d'humectation plus longues (A 15°C, il faut 12h d'humectation pour avoir une contamination, contre seulement 6 h à 25°C). Le champignon est capable de se développer dès 2°C, mais l'optimum de développement est de 20°C. Les dégâts de Coryneum se présentent sous la forme de petites taches nécrotiques sur les feuilles qui se détachent entraînant des perforations circulaires. La pression est importante, de nombreux arbres présentent des feuilles criblées.

Des infections sont possibles cette semaine du fait des averses orageuses annoncées qui peuvent entrainer une longue humectation en verger (6 h à 12 h d'humectation) :

**HORIZON ARBO et DELAN WG ne sont pas homologué contre le CORYNEUM du prunier.**

Matière active	Nom commercial	Dose	Conditions d'utilisation
<b>Tébuconazole</b> Groupe Moa U-E2 <b>H361d</b>	HORIZON ARBO*	0.05 kg/hl	DAR : 7 j; Nbrs appli : 1; ZNT : 20 m dont DVP 20 m; DRE : 48 h
<b>Dithianon</b> Groupe Moa U-W16 <b>H301 (non mélangeable)</b>	DELAN WG	0.07 kg/hl	<b>DAR : 21 j; Nbrs appli : 2; ZNT : 50 m dont DVP 20 m; DRE : 48 h</b> <b>A partir de BBCH61</b> <b>Uniquement sur cerisier</b>

\*Ne pas utiliser la même année que LUNA EXPERIENCE

Sur PRUNIER, les produits utilisés sur la tavelure auront un effet secondaire sur Coryneum

Sur CERISIER, les produits utilisés sur la cylindrosporiose auront un effet secondaire sur Coryneum

*La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA". "Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale."*